



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation hospitalière en Guyane

Question au Gouvernement n° 3223

Texte de la question

SITUATION HOSPITALIÈRE EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville.

M. Gabriel Serville. Monsieur le ministre de la santé, ce week-end, vous avez parcouru 14 000 kilomètres, fait dix-sept heures d'avion, pour nous gratifier de six heures de câlinothérapie et tenter de redorer le blason des services de l'État en Guyane, dont il a été dit qu'ils ont tout réussi. Hélas, les chiffres démontrent le contraire puisque deux mois après le déconfinement, nous sommes passés de 140 à 6 300 cas confirmés de covid-19. Rapporté à notre population de 300 000 habitants, ce score nous place malheureusement en tête d'un affligeant classement mondial, et c'est une véritable honte pour notre République.

Toutefois, je remercie tous les soignants qui se sont mobilisés, aussi bien ceux de Guyane que ceux de l'Hexagone qui ont répondu à l'appel à la solidarité en faveur de notre île – je dis bien « en faveur de notre île » –, bien ancrée dans le bassin amazonien en Amérique du Sud. C'est le plus grand désert médical de France : le centre hospitalier et universitaire – CHU – le plus proche est situé en Martinique, à plus de 1 500 kilomètres. C'est la distance qui sépare Paris de Stockholm, et que parcourent chaque année, afin d'être soignés, plus de 4 000 patients, évacués sanitaires – quand ils ne se rendent pas à Paris, éloignée de 7 000 kilomètres –, faute de plateau technique adapté et de spécialistes sur place.

Pourtant, en juin 2017, au prix d'une grève de soixante-quatorze jours, le personnel de l'hôpital de Cayenne obtenait l'engagement d'une transformation de l'établissement en CHU. Un CHU mort-né et enterré par votre prédécesseur, avec une parfaite clairvoyance dont on peut apprécier aujourd'hui les conséquences.

Monsieur le ministre, la Guyane ne quémande pas et n'a jamais sollicité le groupement hospitalier de territoire – GHT – qui lui a été imposé. Et puisque Cayenne est aussi française que la Mayenne, nous demandons seulement à être autrement accompagnés, pour qu'en matière de santé, ce ne soit pas à nouveau la rue qui arrache une décision tant de fois reportée, comme ce fut le cas pour l'académie ou encore l'université de plein exercice.

Aussi, quelle suite comptez-vous accorder à la motion unitaire qui vous a été remise le 12 juillet par les forces vives du territoire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, nous nous sommes effectivement rencontrés dimanche dernier à Cayenne, à l'occasion du déplacement du Premier ministre, que vous n'avez pas suivi en totalité. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs des groupes SOC et LR.*)

Je vous ai vu à la préfecture, lors du pot convivial que nous avons pris avec les élus, et à la dernière étape ; mais vous n'étiez pas avec moi à la visite hospitalière. (Mêmes mouvements.)

M. Stéphane Peu. C'est lamentable !

M. Olivier Véran, ministre . Il faut dire les choses : à un moment donné, ça suffit !

M. Pierre Cordier. Gardez votre calme, monsieur le ministre ! Un peu de respect ! Quelle arrogance !

M. Olivier Véran, ministre . Vous n'étiez pas avec nous, monsieur Serville, lors de la visite de l'hôpital...

M. Stéphane Peu. Il est là toute l'année !

M. Olivier Véran, ministresans quoi vous auriez rencontré l'équipe de réanimation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

L'équipe de réanimation nous a dit une chose très forte : « nous n'avons jamais manqué de lits, de respirateurs ou de places pour hospitaliser les malades et sauver des vies, (*Protestations sur les bancs des groupes GDR, SOC et LR – (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*)...

M. Maxime Minot. Il a pris la grosse tête !

M. Stéphane Peu. Vous étiez là pendant six heures alors que lui, il est là toute l'année !

M. le président. Monsieur Peu, s'il vous plaît !

M. Olivier Véran, ministrenous n'avons jamais manqué de matériel de protection, nous sommes très fiers de l'action menée, qui a été déterminante pour sauver des vies en Guyane.«

M. Alain Bruneel. C'est honteux !

M. Olivier Véran, ministre . C'est la réalité ! Soyez fier, monsieur le député, de cette action déterminée et déterminante !

M. Pierre Cordier. Vous aussi, vous avez pris un pot, monsieur le ministre, et pas qu'un seul !

M. Olivier Véran, ministre . Nous avons aussi rencontré les autres élus de la collectivité. Avec d'autres élus de la Guyane, notamment M. Rodolphe Alexandre, vous nous avez remis une demande concernant le CHU.

S'exprimant sur le sujet, le Premier ministre a indiqué qu'il était déterminé à renforcer les liens entre le système sanitaire et la recherche en Guyane. À présent, il y a neuf professeurs des universités-praticiens hospitaliers – PU-PH –, alors qu'il n'y en avait que trois au début du quinquennat – je cite ce chiffre de mémoire, vous me direz si je me trompe.

M. Pierre Cordier. Vous n'êtes pas à la hauteur !

M. Olivier Véran, ministre . Avec le Premier ministre, nous avons aussi visité l'Institut Pasteur, qui montre l'excellence de la recherche en santé en Guyane, où se passent des choses incroyables.

La Guyane est le département français qui a bénéficié du plus grand nombre de tests depuis le début de l'épidémie,...

M. Pierre Cordier. C'est normal, non ?

M. Olivier Véran, ministre ce qui a permis, avec l'excellence de la médecine et la détermination des soignants, de sauver des vies et d'enrayer l'épidémie.

Pour l'heure, les indicateurs sont plutôt rassurants par rapport à la semaine dernière. C'est l'intérêt général, monsieur Serville, j'y insiste.

M. Alain Bruneel. Honteux ! Vraiment honteux !

M. Olivier Véran, ministre . On n'est pas obligé de s'envoyer des attaques au visage quand on parle de la santé des Français, et en particulier de celle des Guyanais ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Serge Letchimy. Alors il ne faut pas répondre comme ça !

M. Pierre Cordier. Prenez donc un peu de recul, monsieur le ministre !

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3223

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juillet 2020](#)